

Éditorial

André Alix



Le président André Alix

2007- 2017

Il y a 10 ans : l'A.L.E.S.I.A. devenait ArchéoJuraSites

Il y a dix ans exactement, le Président Jean-Claude VUILLET ouvrait l'éditorial du Bulletin n°1 en titrant : « Vers quels nouveaux objectifs ? ». L'association A.L.E.S.I.A. venait de changer de nom. L'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2007 venait d'entériner les statuts de l'association devenue désormais ArchéoJuraSites.

Cette mutation, critiquée par les uns, encouragée par les autres, exigeait que les statuts de l'association fussent refondés et les objectifs redéfinis. Jean-Claude VUILLET, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, avait d'ailleurs rappelé l'objectif premier de l'association en des termes qui marquaient bien sa détermination :

« Maintenant que sont levés les obstacles qui entravaient l'examen approfondi de la zone de confluence de l'Ain, de la Saine et de la Lemme, ainsi que des sites voisins, j'ose exprimer le souhait que tous les organismes et personnes concernés marqueront

l'importance qu'ils attachent aux paysages, vestiges, mobiliers et archives qui la composent [...]. Et il ajoutait : [...] Il s'agit à la fois de reconnaissance, de mise en valeur et de sauvegarde d'un patrimoine archéologique, historique, touristique et culturel situé au cœur du Jura ».

À l'instar du président VUILLET s'exprimant dans le bulletin précité, nous pourrions aujourd'hui nous poser les mêmes questions que celles posées dix ans plus tôt :

- Qui, en toute bonne foi, peut raisonnablement être opposé à cet objectif ?

- Qui, en toute bonne foi, peut objecter à la mise en œuvre d'une telle proposition ?

En 2007, les personnalités politiques de l'époque - les maires présents à l'assemblée générale, ou ceux qui avaient fait parvenir des messages de soutien - ne pouvaient être opposés à cet objectif, faisait remarquer Jean-Claude VUILLET.

À ce jour, et si j'en juge par le nombre des élus qui sont venus à notre rencontre en février dernier et par la qualité des débats auxquels cette réunion a donné lieu, je peux affirmer que la volonté de mettre en valeur et de sauvegarder ce patrimoine est encore plus forte aujourd'hui qu'hier tellement les élus ont pris conscience de la présence, non seulement entre Lemme et Saine mais aussi dans une large zone environnante, d'un site archéologique à la richesse exceptionnelle qui mérite toutes les attentions.

Il se trouve pourtant que nos intentions, ainsi que le soutien qu'elles reçoivent, déplaisent à un petit groupe d'archéologues et d'universitaires qui s'est constitué en groupe de pression dénigrant de manière caricaturale notre activité.

Que craignent-ils donc, ces « scientifiques », pour communiquer aux personnalités politiques de notre région et aux maires de nos communes des manifestes dans lesquels je relève un grand nombre de propos erronés et d'informations tronquées ?

Pour quelles raisons se trouvent-ils fondés à lancer une pétition nationale à la fois stupéfiante - et consternante de par le caractère clairement insultant des propos... quand ceux-ci ne sont pas tout simplement dénués de sens ?

Que ces personnes se rassurent : nous ne sommes que des « amateurs », comme ils se plaisent à nous le rappeler, et ne resterons « que » des amateurs. Nous préférons en effet conserver l'état d'esprit qui nous anime, emprunt d'objectivité et d'humilité, plutôt que d'adopter celui de la suffisance et de l'arrogance.

Nous aurions pu penser que professionnels et amateurs pouvaient agir en complémentarité, avec un objectif commun visant une meilleure connaissance du

passé de notre territoire. Et ceci pour le bien de tous.

Faudrait-il considérer qu'un domaine de connaissance ne doit être réservé qu'à ses seuls spécialistes, et que les nombreux ingénieurs, docteurs, professeurs, journalistes, ou citoyens anonymes réunis en association n'auraient pas la capacité et le sérieux nécessaire pour être en mesure d'appréhender des données archéologiques et historiques même savantes, complexes et énigmatiques ?

Comment soutenir une position aussi manichéenne ? L'efficacité de notre association est pourtant vérifiable par simple consultation de son site internet, et chacun peut voir qu'elle ne prétend pas affirmer des choses ni tirer des conclusions qui se situeraient au delà de ses compétences.

Je n'oublie pas cependant que plusieurs archéologues et universitaires, éloignés de tout esprit de chapelle, n'ont cessé de nous apporter leur éclairage et leur soutien.

Et rassurez-vous également, adhérents et amis d'ArchéoJuraSites : la charge des défenseurs du site d'Alise-Sainte-Reine (puisque nos détracteurs se présentent comme tels) n'a pas entamé nos convictions sur la pertinence des travaux d'André Berthier, pas plus d'ailleurs que sur l'exceptionnelle richesse du patrimoine archéologique de ce territoire qu'il est urgent de protéger. Bien au contraire, ces attaques nous auront confortés dans la volonté d'accélérer et d'intensifier les recherches sur les vestiges anthropiques. Ainsi deux grandes opérations ont commencé au cours de ce printemps ; des opérations dont nous attendrons avec impatience les premiers résultats annoncés d'ici la fin de cette année.

Pour continuer sur un autre sujet positif, j'évoquerai un projet qui me tient à cœur, comme à un grand nombre d'entre nous tous : le rapprochement définitif des deux associations ArchéoJuraSites et Alésia André Berthier.

Depuis presque deux ans maintenant, un dialogue s'est instauré entre le Président de l'AAB et moi-même à propos des objectifs que nos deux associations poursuivent en commun et sur les actions qu'elles entreprennent. Peu à peu se sont levées les incompréhensions du passé, tant et si bien qu'aujourd'hui les échanges de points de vue ou même les travaux communs se multiplient entre nos deux associations : échanges sur l'interprétation des textes antiques, sorties de terrain pour le repérage des

vestiges, travail sur l'identification de certaines pièces du mobilier archéologique de la collection Berthier... Aujourd'hui, l'intérêt que nos deux associations trouveraient à travailler en concertation et en toute confiance apparaît tellement comme une évidence qu'il serait souhaitable d'effectuer un pas supplémentaire vers le rapprochement en envisageant le regroupement de nos deux structures en une seule.

Ma proposition ne s'appuie pas uniquement sur les considérations énoncées plus haut mais également sur le fait qu'il me semble primordial - vu le contexte des attaques violentes et répétées que la thèse d'André Berthier subit actuellement - de rassembler au mieux nos énergies et nos convictions pour nous exprimer d'une voix unique face aux détracteurs.

Il s'avère par ailleurs important que les élus de nos collectivités territoriales n'aient en face d'eux qu'une seule association interlocutrice. La lisibilité de notre action ne peut en être que meilleure.

Je souhaite vivement que l'association Alésia André Berthier accueille cette proposition favorablement.

En conclusion, je n'irai pas jusqu'à remercier nos détracteurs ! Mais il me faut bien reconnaître que leurs attaques de 2016 auront agi comme un catalyseur de nos énergies, nous poussant à rassembler les forces et à hâter nos projets.

Si je dois adresser des remerciements, c'est bien à vous, adhérents et sympathisants de longue date ou de la dernière heure, qui par vos nombreux messages de félicitations et d'encouragement, avez su nous témoigner de votre soutien sans faille.

Archéojurasites veut informer les élus sur les vestiges présents sur le territoire

360 vestiges ont été répertoriés sur le secteur par ArchéoJurasites qui va continuer ce travail de terrain afin d'avoir un maximum de données.

« Connaître, préserver et valoriser le patrimoine archéologique. Quelles structures à sauvegarder ? Par quels moyens ? » Tel était le thème de la rencontre qui a eu lieu ce vendredi 24 février à la salle du Chalet de Fontcino-le-Bas.

Cette réunion, souhaitée par Gilbert Barbier, sénateur du Jura et Gilbert Blondeau, vice-président du conseil départemental et maire de Fontcino-le-Haut, a pour but de procéder à l'inventaire des vestiges à préserver, déterminer les démarches visant à obtenir la protection et la sauvegarde des vestiges anthropiques du plateau de Chaux-des-Crotenoy et des communes avoisinantes », a expliqué André Alix, président d'ArchéoJurasites, aux élus concernés, qui d'ailleurs étaient pratiquement tous présents.

Il y a 360 vestiges répertoriés dans notre base de données » a poursuivi André Alix. Des documents fournis aux élus et qui comprennent le listing des vestiges, des images satellites, cartes anciennes ou vues aériennes, planches photographiques et fiches descriptives. Pour François Chambron (Association l'Oppidum), Les élus se doivent de faire protéger, étudier et promouvoir ces vestiges. Ce sont des sites exceptionnels et vous les maîtres avec plus de poids qu'Archéojurasites pour faire avancer le dossier. Il y a urgence à créer une charte, faire une étude de territoire, une cartographie et des études afin de faire au dossier à faire parvenir à la DRAC », souligne François Chambron. L'association l'Oppidum portait le projet avec Archéojurasites et d'autres partenaires.

Et pour faire avancer les choses, Archéojurasites a budgétisé une somme de 20 000 euros en 2017 pour des recherches géophysiques.

Une association loi 1901

Archéojurasites est une association selon la loi de 1901, et qui a pour mission l'étude, la mise en valeur et la préservation du patrimoine des sites archéologiques, historiques et géologiques du territoire centré sur les vallées de la Lemme, de la Saine et de la haute vallée de l'Ais.

Créée en 1980 sous le nom d'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique et renommée Archéojurasites en 2007, l'association s'est résolument son action dans la continuité des recherches réalisées sur ce territoire.

CONTACT info@archeojurasites.org
http://www.archeojurasites.org

« Une parcelle concernée »

Gérard Carl-Lamy, maire des Planches-en-Montagne

« Sur la commune des Planches-en-Montagne, on a un champ communal (le grand désert) où on a décidé qu'il n'y aurait aucun travail agricole. Je pense comme beaucoup qu'on dispose d'un patrimoine occupé. Je suis pour soutenir la démarche, pour avancer dans la connaissance de notre territoire. C'est une initiative intéressante et qui pourrait aboutir à un volume touristique plus tard. C'est à nous les élus de montrer notre attachement à ce patrimoine phénixien. »

Photo Patrick BERNGER

Photo Patrick BERNGER